



Mai 2023

Rencontre du réseau Palestine 2023

Thématique : Les enjeux et bénéfices de la coopération décentralisée et non gouvernementale franco-palestinienne sur l'eau et l'assainissement

[Lien vers la Vidéo](#)

Compte rendu

Cette rencontre est organisée dans le cadre du réseau Palestine du pS-Eau. Ce réseau est destiné aux acteurs français de la coopération décentralisée et non gouvernementale (CDNG) qui ciblent les thématiques des services d'eau et d'assainissement. Ces thématiques peuvent être abordées dans le cadre de démarches globales d'aménagement du territoire, qui s'intéressent en particulier à la gestion et protection des ressources en eau.

Ce webinaire a pour objectif de partager des informations sur le cadre sectoriel palestinien de l'eau et l'assainissement et de permettre des échanges sur les enjeux et les bénéfices de la CDNG sur ces thématiques. Après une première partie qui a rappelé le contexte d'intervention et les différentes modalités d'action, ce webinaire a donné la parole plus spécifiquement aux représentants des services techniques (experts, élus, directeurs) impliqués dans les coopérations.

Les dynamiques de la coopération décentralisée et non gouvernementale sur l'eau et l'assainissement et le contexte d'intervention

La coopération décentralisée et non gouvernementale sur l'eau et l'assainissement

✓ Mme Mélodie Boissel, pS-Eau

Les actualités des projets de coopération décentralisée et non gouvernementale en Palestine, les différents modes d'actions et de financement.

[Liens vers la présentation](#)

Le contexte français de l'aide au développement se caractérise par une forte dynamique décentralisée, impliquant de nombreux acteurs locaux, en particulier des collectivités territoriales et des associations françaises. En effet, les collectivités territoriales françaises de toutes échelles (communes, intercommunalités, départements, régions), disposent d'un cadre légal très souple pour s'engager, de façon volontaire et facultative, sur les thématiques de leur choix, y compris les services d'eau et d'assainissement et la gestion et protection des ressources en eau.

Concernant ces secteurs, la loi Oudin-Santini représente un outil financier incitatif supplémentaire, pour les collectivités en charge de ces services sur leur territoire en France, en leur permettant de mobiliser au maximum 1% du budget de ces services pour des actions de solidarité internationale portant sur ces thématiques. Les Agences de l'Eau françaises, services déconcentrés en charge de la gestion et protection des ressources en eau à l'échelle des 6 grands bassins versants métropolitains, peuvent également mobiliser la loi Oudin-Santini. Leur rôle est central dans ces dynamiques, puisqu'elles cofinancent de nombreux projets de coopération décentralisée et non gouvernementale et sont-elles mêmes engagées dans des coopérations institutionnelles sur des questions de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Les projets de coopération décentralisée et non gouvernementale franco-palestiniens sont peu nombreux en comparaison avec le nombre de projets annuellement actifs dans d'autres pays de concentration de l'aide au

développement française, en particulier en Afrique Sub-Saharienne. Cependant, cette dynamique en Palestine se caractérise par une implication particulièrement prononcée des collectivités territoriales françaises, tant au niveau du portage politique que de la mobilisation des services dédiés aux relations internationales et des services techniques concernés (eau, assainissement, gestion des ressources en eau).

Cette forme de coopération est loin d'être majoritaire dans le paysage global de l'action internationale des collectivités territoriales sur l'eau et l'assainissement.

Ces partenariats franco-palestiniens portés par les collectivités partenaires, s'appuient parfois sur des associations ayant une expertise technique et une bonne connaissance du contexte palestinien, assurant une mission d'Assistant à Maitrise d'Ouvrage, en particulier Hamap et Experts Solidaires. Ils stimulent également des dynamiques territoriales multi-acteurs en France et en Palestine, pouvant impliquer, outre les collectivités et associations, des organisations de la société civile, des milieux universitaires et étudiants.

La place prépondérante du secteur de l'eau dans la coopération décentralisée franco-palestinienne

✓ **M Pierre Emmanuel Agnimel, Consulat général de France à Jérusalem (SCAC)**

[Lien vers la présentation](#)

M Pierre Emmanuel Agnimel souligne le contexte actuel de violence, qui a tendance à s'exacerber depuis environ un an.

Il rappelle que le consulat constitue la représentation de la France auprès des territoires palestiniens. Il assure une assistance à la communauté française présente sur place et un lien auprès de l'autorité palestinienne, ainsi qu'une fonction plutôt atypique de protection des congrégations et communautés religieuses.

Il indique qu'en Palestine, la France est identifiée notamment à travers les nombreuses coopérations avec des villes, des départements et autres collectivités françaises, et la richesse des parties prenantes impliquées : mouvements associatifs, étudiants, artistes ... En 2019, les territoires palestiniens bénéficiaient d'une enveloppe de plus d'un million et demi d'euros d'aide publique au développement de la part des collectivités territoriales françaises.

Le secteur de l'eau occupe une place particulière, qui répond à une forte demande de la part des municipalités palestiniennes, avec une dimension partenariale qui va au-delà du volet purement technique, impliquant des échanges d'expériences, de la formation, de l'accompagnement. L'enjeu réside en premier lieu dans la réduction des fuites sur les réseaux de distribution et l'amélioration du taux de recouvrement des factures, qui passe aussi par la réflexion sur la tarification. Dans un contexte où l'accès à l'eau est limité par les accord d'Oslo, la préoccupation est d'économiser l'eau et d'en faire le meilleur usage possible.

Il précise que le fonds conjoint franco-palestinien de soutien à la coopération décentralisée, vise à renforcer les capacités des collectivités locales à travers des projets de coopération. L'eau et l'assainissement sont considérés comme des thématiques prioritaires.

Les assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne ont eu lieu du 7 au 9 mai : retrouvez [la liste des panelistes de la table ronde sur l'eau et l'assainissement](#). La feuille de route résultant de cette table ronde sera bientôt en ligne [sur le site du RCDP](#).

Les dispositifs de financements

✓ **Mme Florence Mouton, AFD, Division TEE – Territoires et entreprises**

Au travers de la Division TEE, l'AFD accompagne les collectivités territoriales françaises dans leurs actions à l'international, en lien avec le pS-Eau et les agences de l'eau.

Elle souligne l'importance accordée par l'AFD aux projets portés par les collectivités territoriales et notamment dans le secteur de l'eau. La FICOL constitue l'outil proposé par l'AFD pour soutenir ces projets. La FICOL se décline en deux appels à projets par an, le premier vient de s'achever, le prochain sera lancé le 8 septembre.

Le seuil de financement est augmenté à 2 millions d'euros, dans le cas de financements d'infrastructures. Cela est à présent possible, y compris pour les projets menés dans des pays à revenu intermédiaire. Le dispositif permet un cofinancement à hauteur de 70 % ; les 30 % restants pouvant être soit du monétaire, soit de la valorisation. Les cofinancements peuvent être apportés en particulier par une agence de l'eau et par des partenaires locaux.

✓ **M Rémi Touron, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse**

M Rémi Touron rappelle que les agences de l'eau représentent le premier contributeur financier aux dynamiques de coopération décentralisée. Elles y contribuent au titre de la loi Oudin, en mobilisant 1% de leurs recettes.

Il indique que les agences de l'eau sont ouvertes à financer des études et des travaux.

Plutôt que la réalisation d'infrastructures, les agences accordent une importance aux volets qui accompagnent ces réalisations, afin d'instaurer une gestion durable des services. Les agences encouragent la mobilisation des services publics de l'eau par les collectivités locales françaises au sein de ces programmes de coopération, pour accompagner la structuration de services permettant de gérer de façon pérenne les infrastructures mises en place.

Il souligne également l'importance de mettre en lien chacun des projets avec les objectifs du développement durable. Il rappelle que les résultats obtenus localement en terme d'impact sur les ODD, peuvent être comptabilisés et affectés aux résultats de la collectivité française.

L'ODD 6 et ses répercussions sur les autres ODD, ont été au cœur des enjeux de la conférence des Nations Unies sur l'eau, qui s'est tenue du 22 au 25 mars 2023 à New York. Les Agences de l'eau y ont été représentées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

M Rémi Touron rappelle également que les demandes d'aide à l'AERMC sont à présent entièrement dématérialisées via une plateforme en ligne.

Les enjeux, le cadre réglementaire du secteur de l'eau et l'assainissement et les réformes en cours

✓ M Antoine Buge, AFD

[Lien vers la présentation](#)

Les principaux enjeux du secteur de l'eau et l'assainissement

M Antoine Buge, rappelle que le territoire palestinien est morcelé depuis les accords d'Oslo de 1995, avec la séparation en zones A, B et C, situation qui a des impacts sur le secteur de l'eau.

Si l'accès n'est pas une problématique prégnante, la quantité d'eau disponible est en revanche en deçà des besoins. La consommation moyenne par habitant est relativement faible, avec 84 litres par habitant par jour, les seuils préconisés par l'OMS étant de 100 litres par habitant et par jour.

Près de deux tiers de l'eau est fournie par la compagnie israélienne Mekorot, le reste est obtenu par des puits, plus ou moins légaux. En effet, depuis les accords d'Oslo, le fait de creuser des puits en Cisjordanie est extrêmement réglementé, voire complètement interdit. L'achat d'eau à Mekorot se fait via la West Bank Water Department, branche de la Palestinian Water Authority (PWA). Le coût de ces achats en gros est peu transparent et diffère selon les points de connexion.

Des puits sont creusés par Israël à destination des colonies, qui consomment en moyenne 250 à 300 litres par jour par habitant. Ces puits ont tendance à assécher les puits palestiniens à proximité.

Les projets structurants soutenus par l'AFD

Projet Connexion Point : Les négociations menées dans le cadre du projet de connexion Mer Rouge-Mer Morte, lui-même abandonné, ont permis l'augmentation des quantités d'eau fournies par Israël à la Palestine (+9000m3/j). Cela a amené à développer le projet « Connexion Point », financé par l'AFD, Bénéficiaire en particulier à Ramallah.

La question des eaux usées transfrontalières est un sujet très prégnant en Palestine. Entre six et sept wadis sont transfrontaliers entre la Palestine et Israël. Il s'y écoule une grande partie des eaux usées palestiniennes, qui traversent la ligne verte. Ces eaux usées sont traitées par des stations d'épuration transfrontalières israéliennes parfois dédiées. Israël fait porter à la PWA le coût de l'exploitation et de la maintenance, mais également des investissements réalisés pour le traitement de ces eaux usées. Ce montant facturé à l'autorité palestinienne représente environ 30 à 40 millions d'euros chaque année, montant qui est très opaque dans la manière dont il est calculé et facturé.

Ce contexte renforce l'importance accordée par la PWA ainsi que par les bailleurs internationaux, à la question du traitement des eaux usées et à leur réutilisation au sein de la Cisjordanie.

Le projet de la station d'épuration d'Hébron, consiste à collecter une grande partie des eaux usées de la ville et des municipalités environnantes afin de les capter, de les traiter avant de les rejeter dans le wadi As-Samen (capacité de 22 000 m3/j). Ce projet bénéficie d'un financement de l'AFD, de l'Union Européenne, et de la Banque Mondiale.

Suite à la construction de la station d'épuration qui devrait s'achever en 2024, la prochaine phase consistera à développer la réutilisation des eaux usées traitées, afin d'en faire bénéficier les communautés environnantes, notamment agricoles. La volonté première est donc d'éviter tout écoulement d'eau douce côté israélien.

Le projet de réutilisation à Gaza, concerne une station d'épuration qui est achevée (capacité de 35 600 m3/j). La PWA, soutenue par l'AFD, a développé un projet qui consiste réinjecter les eaux usées traitées, après traitement, dans la nappe (confrontée à l'intrusion d'eau saline). Le projet s'accompagne d'un système d'irrigation qui devrait toucher 1500 hectares.

Un enrichissement des compétences, croisé entre trois partenaires pour l'optimisation de la gestion des services d'eau et d'assainissement.

- ✓ **Coopération décentralisée Ville de Paris/ Jéricho et de l'opérateur des villages ouest de Jénine (JSCJWW) –**
 M Yann Bhogal, relations internationales, ville de Paris
 M Olivier Roy, M Anthony Ta, Eau de Paris

[Lien vers la présentation](#)

Pilotée par le service dédié aux relations internationales de la ville de Paris, la coopération avec la ville de Jéricho et l'opérateur des villages ouest de Jénine, récemment renommé JWWU, fait appel à l'expertise de la direction de la propreté et de l'eau de la ville de Paris pour le volet assainissement et d'Eau de Paris pour le volet eau potable. Jéricho fait face à une alimentation en eau discontinue, situation aggravée par une croissance de la population et un développement des activités agro-industrielles, qui augmentent les besoins en eau.

Concernant Jéricho, le partenariat se concentre sur la modernisation du système de surveillance et de commande des infrastructures du service d'eau et sur la lutte contre les « eaux non comptabilisées » (« Non-Revenu Water »). La structure tarifaire, ainsi que les modes de paiement du service d'eau, sont également abordés. En effet, les coûts du service sont parmi les moins chers de Palestine, mais le recouvrement des coûts d'exploitation n'est pas assuré.

Le JWWU est confronté à une lacune en terme d'infrastructures de traitement des eaux usées. Au travers de la coopération, un schéma directeur d'assainissement est conduit, portant sur le maillon intermédiaire de l'assainissement (la collecte), le maillon aval (le traitement), et allant également jusqu'à aborder les possibilités de réutilisation des eaux usées. Concernant la gouvernance de l'assainissement, l'étude analyse également les modalités de prise en charge de la gestion de ce service par le JWWU.

	Jéricho	JWWU	Paris
Eau	SCADA Sectorisation Tarification	SCADA Sectorisation	SCADA Rendement
Assainissement	STEP	Conception STEP REUT Gestion STEP	Assainissement

Le partenariat tripartite a montré l'existence de besoins et compétences complémentaires. Jéricho a l'expérience de l'exploitation d'une station d'épuration, mais des besoins de renforcement pour être en capacité d'assurer la gestion du service d'eau.

Les échanges d'expérience prennent la forme de visites de terrain et d'un comité de pilotage croisé, rassemblant les trois partenaires, afin d'aborder en commun les problématiques rencontrées pour la gestion de l'eau et de l'assainissement.

M Antony Ta présente le synoptique des réseaux d'alimentation de Jéricho.

La production d'eau est assurée par deux sources et plusieurs forages. Jéricho est autonome pour la production de l'eau, il n'y a pas de nécessité d'achat d'eau à la compagnie Israélienne de Mekorot. Différents réservoirs, approvisionnés gravitairement et via des stations de pompage, jouent un rôle de tampon, permettant d'assurer la consommation de pointe journalière. Les volumes consommés sont estimés à partir de mesures de débitmètres et du régime de fonctionnement des stations de pompage. La distribution aux environ 40 000 habitants est assurée par un réseau d'environ 200 km. 85 % des abonnés sont équipés d'un compteur.

Le diagnostic a montré un déséquilibre entre la capacité de production et la demande du réseau, ce qui ne permet pas une alimentation continue. Les réservoirs ne peuvent plus jouer leur rôle de tampon, ils se vident constamment quand la demande en eau journalière est trop élevée.

Mis à part des solutions ponctuelles via des manœuvres de vannes ou des ajustements de l'architecture des réseaux de distribution, la seule solution pérenne est d'agir sur la capacité de production, en augmentant le nombre de forages, en optimisant les stations de pompage. Il s'agit ensuite de conserver tout le débit prélevé jusqu'au consommateur, en limitant les pertes. Cela passe par l'équipement de débitmètres sur le réseau et par la recherche de fuites. Des techniciens sont ainsi formés pour le repérage de fuites par des techniques acoustiques.

Il est également prévu l'ajout de réservoirs pour mieux subvenir aux besoins de pointe. L'amélioration de la gestion patrimoniale est également un aspect clé, via l'amélioration de la connaissance des infrastructures, de l'historique des activités de maintenance et d'exploitation.

M Olivier Roy, présente le volet technique de la coopération dédiée au développement d'un SCADA (« Supervisory Control And Data Acquisition »). Ce système de supervision et de commande des installations industrielles du service de distribution d'eau permet de superviser en temps réel les installations industrielles, connaître leur état de fonctionnement à tout moment ; et de pouvoir envoyer des consignes de commande. Le projet consiste à renouveler le système existant. En effet, le système précédent avait été mis en place par un prestataire qui n'avait pas donné les moyens à Jéricho de le faire évoluer. Or, ces outils doivent évoluer en continu conjointement à l'évolution du patrimoine et de son fonctionnement. Il y avait donc la nécessité d'une réappropriation et d'une modernisation du SCADA.

En arrivant à Jéricho, la première étape a été de prendre la mesure du niveau d'avancement de la réflexion, qui s'est avérée avancée et approfondie. Olivier Roy apprécie les échanges avec les techniciens de Jéricho. A Eau de Paris, sa fonction consiste à mener ce même travail d'amélioration des outils de pilotage et de suivi des systèmes de distribution d'eau. Ce travail technique de coopération a permis d'enrichir également les réflexions sur la démarche menée sur le territoire parisien.

Mélodie Boissel relève que les sujets techniques traités au travers de cette coopération s'inscrivent bien en cohérence avec les axes stratégiques importants du cadre sectoriel de l'eau en Palestine.

La coopération décentralisée pour une réflexion commune sur La structuration d'un service d'eau potable

✓ **Coopération décentralisée CD11, Réseau 11 / Jalboun**

Laurent Aymard, Directeur du Réseau 11

A la genèse de cette coopération, des liens historiques existaient entre la commune de Bage et la commune de Jalboun, via une association de jumelage qui traitait de sujet sociaux et culturels. Face à une demande portant sur la mise en place du système de distribution d'eau potable de la commune de Jalboun, la commune de Bages s'est tournée vers le département de l'Aude pour appuyer le développement de ce projet. Avec l'appui du pS-Eau pour le montage de la coopération, le CD 11 s'est orienté vers l'ONG Hamap Humanitaire, association expérimentée pour assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage pour des coopérations franco-palestiniennes sur l'eau et l'assainissement.

Le CD 11 a également sollicité le Réseau 11, syndicat créé en janvier 2020, exerçant la compétence de la production d'eau potable. Dès sa création, ce syndicat s'est engagé sur l'action internationale, sous l'impulsion de son président M André Viola. Cet engagement se met en œuvre via un appel à projet annuel, initié en 2022 et qui sera réitéré en 2023 ; et par l'engagement dans des coopérations décentralisées. Le Réseau 11 assure à présent un appui technique sur cette coopération.

La commune de Jalboun est située en zone C et est frontalière avec le territoire israélien. Cette commune fait partie de la dizaine de communes restantes qui n'ont pas encore accès à l'eau potable par un réseau de distribution. L'accès à l'eau est actuellement assuré par livraison par camions citernes. La désinfection est laissée à la responsabilité des familles qui utilisent des pastilles de chlore. Plus globalement, la gestion de l'eau domestique (gestion des stock, désinfection) est assurée par les femmes. La demande des familles de disposer d'un accès à l'eau permanent est forte. De plus, il n'y a pas de services d'assainissement, les eaux usées sont stockées sous les habitations dans des fosses, puis évacuées par camions.

Le projet d'alimentation en eau de Jalboun s'inscrit dans le cadre d'un schéma directeur établi par la PWA. Appuyé par des bailleurs internationaux, le PWA est porteur de la mise en place des infrastructures (1 réservoir, 32 km de réseaux, 650 branchements). Les travaux sont à présent en cours.

Parallèlement et en complément à ce volet infrastructures, la coopération se concentre sur l'accompagnement à la structuration du service d'eau potable de la commune. Des rapprochements sont réalisés avec le JWWU (Al Yamoun) pour bénéficier de l'expertise de cet opérateur expérimenté. La réflexion doit cependant être contextualisée aux spécificités de Jalboun. Il est actuellement envisagé une équipe technique organisée autour d'un ingénieur à recruter, qui sera en charge du pilotage de l'ensemble des services techniques de la ville, et de deux techniciens en charge de l'exploitation et la maintenance des infrastructures de distribution d'eau potable.

L'appui du département et du Réseau 11 porte aussi sur la fourniture d'un stock de compteurs permettant un système de prépaiement. L'expérience du JWWU a en effet montré que ce système de prépaiement permettait d'améliorer le taux de recouvrement des factures, bien que le coût des compteurs soit plus élevé.

Le Réseau 11 appuie également la mise en lien des partenaires de Jalboun avec des organisations analogues du territoire du CD11.

Il s'agit aussi d'analyser les enjeux liés à l'organisation technique et financière du service de distribution d'eau, et de mener une réflexion sur les modèles de services adaptés, réflexion utile également au Réseau 11 pour une prise de recul sur ses propres modes de fonctionnement.

Antoine Buge relève la complémentarité des actions portées par l'AFD et par les coopérations décentralisées. Il précise que l'AFD finance la faisabilité de l'approvisionnement en eau de Jalboun, dans le cadre du projet « Connexion Point », précédemment évoqué. La banque mondiale et la GIZ soutiennent le PWA pour la réalisation des travaux.

Jacques Fontaine (AFPS) évoque la coopération de la ville de Besançon avec le camp d'Aqaba Jabr, qui a mobilisé plusieurs partenaires, pour permettre la réfection complète du système de distribution d'eau du camp. Au niveau financier, l'engagement de Besançon a permis de mobiliser, par « effet levier », l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la PWA. Au niveau technique, la mise en place des infrastructures s'est accompagnée par la mise en place d'un service, avec la formation de deux techniciens et l'instauration d'un système de paiement.

Par ailleurs, une collaboration entre plusieurs AFPS de la région Rhône Alpes, a conduit à la rénovation de bassins de rétention d'eau pour l'irrigation au nord de Jéricho.

Mélodie Boissel renchérit sur la spécificité de la coopération entre Besançon avec le camp d'Aqaba Jabr, seule coopération à ce jour avec un camp qui ait traité des problématiques d'eau. Elle signale qu'une nouvelle coopération entre Morlaix Agglomération et le camp de Jalazone est en cours de montage.

Clotilde Belin, consultante pour **Morlaix Agglomération**, signale qu'elle recherche des retours d'expérience sur la sensibilisation des populations à l'utilisation de l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets.

La coopération décentralisée sur l'eau, vecteur d'échanges techniques et humains

✓ Coopération décentralisée Eau du Bassin Rennais (EBR)/ Beitunia

Michel Demolder, Président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

Fernand Etiemble, collectif citoyen pour Beitunia

Michel Demolder rappelle l'historique de la coopération, qui a émergé dès 2016, suite à la constitution en 2015 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et sa Société Publique Locale (opérateur public en charge de la gestion du service d'eau pour le compte de la CEBR).

Le premier projet mené dans le cadre de cette coopération a consisté à réaliser un schéma directeur entre 2016 et 2020, afin de définir les actions à mettre en place et leur priorisation. Ainsi, la coopération a d'abord permis la réhabilitation de 12 km de réseaux, pour renouveler les réseaux les plus anciens, particulièrement fuyards et améliorer le rendement (60 % avant travaux) et mettre en place 300 nouveaux branchements, pour un montant de 30 000 euros. Depuis 2021, la seconde phase porte sur la rénovation d'une conduite d'adduction et d'un réservoir pour un montant de 900 000 euros, avec un financement également de l'AFD. La dévolution des marchés de travaux est en cours.

Il est envisagé de s'atteler à l'assainissement dans une prochaine phase de la coopération, la commune de Beitunia n'étant pas entièrement raccordée à la station d'épuration de Ramallah.

La coopération est animée par des échanges techniques entre les agents de la ville de Beitunia et la SPL. Une délégation de Beitunia sera accueillie une semaine après les assises.

Au-delà des échanges techniques, des échanges citoyens sont développés, afin que la coopération vive au-delà de son portage par les élus. Les populations et les organisations de la société civile des deux collectivités sont également impliquées.

Fernand Etiemble présente cette démarche d'implication citoyenne. Un comité citoyen multi-acteurs constitué pour faire vivre cette dynamique, est composé de membres de l'antenne rennaise de l'AFPS, ainsi que d'anciens élus ou techniciens du territoire, des militants de milieux associatifs, des associations sportives, des artistes... Ces personnes siègent au comité à titre personnel, sans engager les associations dont elles sont membres ; leur diversité participe au dynamisme du comité. Une soirée organisée avec la maison internationale de Rennes, a animé ces échanges citoyens. L'organisation du « festival des solidarités » à Rennes en novembre 2022 en visioconférence avec

l'association des femmes de Beitunia, a également été un jalon fort de ces échanges citoyens. Par ailleurs, il est envisagé de lancer un échange épistolaire anglophone entre élèves du secondaire palestiniens et français.

Cette implication des citoyens a aussi du sens vis-à-vis de la contribution qu'ils apportent via la loi Oudin Santini (1% des recettes des services d'eau mobilisés).

La coopération décentralisée pour favoriser l'innovation et l'économie circulaire dans les services d'assainissement

✓ Coopération décentralisée Toulouse/Ramallah

Nathalie Bedrune, Direction International

Nathalie Bedrune rappelle que la coopération entre Toulouse Métropole et Ramallah, active depuis 2010, se penche actuellement sur l'amélioration de la « filière boues » de la station d'Al Tireh.

L'étude de faisabilité conduite, a montré que le taux de siccité des boues ne permettait pas leur séchage direct. Le projet prévoit ainsi la mise à niveau de la « filière boues » de la station, en mettant en place des centrifugeuses pour leur déshydratation et en instaurant un laboratoire pour suivre leur qualité. Cela s'accompagne d'un volet conséquent dédié à la formation à l'usage de ces nouveaux équipements.

Concernant la réutilisation des futures boues, le projet comporte une dimension de sensibilisation auprès des agriculteurs et des autorités concernées. Un panel d'agriculteurs a été sélectionné par la commune de Ramallah. Différents ministères sont impliqués, le ministère de la santé et celui de l'environnement et l'agriculture, pour réfléchir à l'évolution de la réglementation qui encadre mal actuellement les possibilités de réutilisation des boues en agriculture. Une expérimentation peut d'ores et déjà être réalisée sur un terrain disponible à proximité de la station.

Le gain économique est également à relever, car cette filière de valorisation permet d'affranchir Ramallah d'évacuer les boues par camions.

D'autres collectivités voisines sont intéressées par la démarche et leurs techniciens ont été conviés aux formations organisées dans le cadre de la coopération. L'objectif est en effet que ce projet constitue une expérience pilote.

Julie Ducrot, ingénieure du cycle de l'eau de la métropole de Toulouse, a été mobilisée dès le démarrage du projet. Sa présence lors des échanges avec les techniciens de Ramallah a donné une autre dimension à la coopération en crédibilisant l'apport technique de Toulouse Métropole. Ce travail interculturel est également très enrichissant pour cette experte qui n'était pas habituée à la coopération internationale.

Cette phase du projet s'achèvera mi 2024, la suite consistera à entreprendre la mise en œuvre de la station de séchage solaire. Parallèlement, la seconde station d'épuration de Ramallah sera mise en service et ce séchage solaire concernera ainsi les deux stations.

Maxime Decaens (Hamap Humanitaire) constate que ce qui fait la force de ces coopérations est l'implication des élus avec un portage politique, clair et inscrit dans la durée, ainsi que la mobilisation des services techniques et la mobilisation citoyenne.

Sur cette parfaite conclusion, Mélodie Boissel clôt la séance.

Le pS-Eau peut être sollicité pour toute mise en réseau, la communication de valorisation d'initiatives et de projets via nos différents outils (base de données, newsletters, lettre du pS-Eau), pour toute suggestion d'organisation de temps d'échange sur des sujets ciblés, ainsi que pour des informations sur le secteur de l'eau et l'assainissement en Palestine.

Les échanges se sont depuis poursuivis, également avec les partenaires palestiniens lors des assises de la coopération décentralisée du 7 au 9 mai. Retrouvez [la liste des panelistes de la table ronde sur l'eau et l'assainissement](#). La feuille de route résultant de cette table ronde sera bientôt en ligne [sur le site du RCDP](#).